



**Fidelity Investments Canada s.r.i. lance le FNB Fidelity Avantage Bitcoin<sup>MC</sup>  
et le Fonds Fidelity FNB Fidelity Avantage Bitcoin<sup>MC</sup>**

**~Tirant parti de sa position de chef de file en mesures de sécurité de calibre institutionnel  
et de son excellente compréhension du bitcoin et de la chaîne de blocs~**

**Toronto, le 2 décembre 2021** – Fidelity Investments Canada s.r.i., l’une des principales sociétés de gestion de placements au Canada, a annoncé aujourd’hui le lancement des FNB Fidelity Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> et Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> pour les investisseurs qui recherchent une participation dans le bitcoin, la plus importante cryptomonnaie au monde. Ces stratégies font appel à Services de compensation Fidelity Canada s.r.i. (SCFC), première entité inscrite auprès de l’Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) à offrir une solution sécurisée de négociation et de garde de devises numériques, notamment des fonds de placement, aux investisseurs institutionnels au Canada.

Le FNB Fidelity Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> sera négociable dès aujourd’hui à la Bourse de Toronto sous les symboles : FBTC (\$ CA) et FBTC.U (\$ US).

« Tandis que le bitcoin et les monnaies numériques gagnent en popularité parmi les investisseurs, nous sommes heureux de proposer un FNB et Fonds FNB de bitcoins gérés par des professionnels et misant sur la force et la portée de Fidelity », a déclaré Kelly Creelman, vice-présidente principale, Produits et marketing, Fidelity Investments Canada s.r.i.

Fidelity étudie et investit dans le bitcoin et la chaîne de blocs – la technologie sous-jacente – depuis de nombreuses années, et elle a acquis une excellente compréhension de la technologie, de ses avantages et de ses risques ainsi que du potentiel qu’elle revêt pour les investisseurs.

S’appuyant sur cet avantage concurrentiel, SCFC est devenu le premier courtier réglementé par l’OCRCVM à offrir une solution de négociation et de garde aux investisseurs institutionnels au Canada. Cette solution utilise des chambres de stockage à froid, des contrôles opérationnels physiques et cybernétiques et des mesures de sécurité multiniveaux novatrices.

Grâce à cette solution, les investisseurs dans le FNB Fidelity Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> et le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> peuvent avoir l’assurance que leurs bitcoins sont stockés au moyen d’une plateforme sécurisée de calibre institutionnel.

**Comment fonctionne le FNB Fidelity FNB Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> et le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> et pourquoi investir dans ces fonds?**

Les investisseurs pourraient préférer investir dans ces fonds plutôt que d’acheter et de stocker des cryptomonnaies directement pour plusieurs raisons.

- **Fonctionnement** – L’objectif de placement du FNB Fidelity Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> est d’investir dans du bitcoin. Le Fonds Fidelity FNB Avantage Bitcoin<sup>MC</sup> investit dans le FNB. L’investisseur qui souscrit des parts du FNB obtient une participation dans le FNB qui, lui, détient une participation dans du bitcoin physique. Le prix des parts fluctuera à la hausse et à la baisse en relation directe avec le prix du bitcoin.

- **Mécanismes de sécurité de Fidelity** – Le FNB Fidelity Advantage Bitcoin<sup>MC</sup> a accès au bitcoin par l'intermédiaire de SCFC, qui à son tour utilise des plateformes de négociations sélectionnées par Fidelity. Le bitcoin physique détenu par le FNB est stocké en suivant un modèle de garde de calibre institutionnel, ce qui permet au FNB de négocier et de stocker des actifs numériques de façon sécurisée.
- **Efficience fiscale et liquidité** – À l'instar de tous les FNB Fidelity et leur fonds commun de placement correspondant, les nouveaux fonds de bitcoins sont admissibles dans les comptes enregistrés à imposition reportée. Comme ils le feraient pour acheter des actions en bourse, les investisseurs peuvent investir dans le FNB Fidelity Advantage Bitcoin<sup>MC</sup> de la même façon qu'ils investissent dans d'autres FNB, c'est-à-dire en souscrivant des parts de FNB à la Bourse de Toronto.

« Qu'ils servent à diversifier un portefeuille, à se prémunir contre l'inflation ou à participer à une catégorie d'actifs émergente, ces produits novateurs que nous sommes ravis de proposer aux investisseurs canadiens sont une occasion de participer au bitcoin et d'aider les investisseurs à se rapprocher de leurs objectifs financiers », a ajouté M<sup>me</sup> Creelman.

#### **À propos de Fidelity Investments Canada s.r.i.**

Chez Fidelity, notre mission consiste à aider les investisseurs canadiens à se bâtir un meilleur avenir et à rester à l'avant-garde. Nous offrons aux investisseurs et aux institutions une gamme de portefeuilles de placement innovants et fiables pour leur permettre d'atteindre leurs objectifs financiers et personnels.

Étant une société privée, nous déployons nos ressources et nos employés pour le bien des investisseurs et leur réussite à long terme. Nous gérons un actif de 205 milliards de dollars pour nos clients (au 2 novembre 2021), y compris des particuliers, des conseillers en placements, des régimes de retraite, des fonds de dotation et des fondations.

Fidelity est fière d'offrir aux investisseurs un éventail complet de fonds communs de placement et de fonds négociés en bourse en actions canadiennes, étrangères et mondiales, de solutions axées sur le revenu et de stratégies de répartition de l'actif, de portefeuilles gérés, de produits d'investissement durable et d'un programme destiné aux clients fortunés. Les Fonds Fidelity sont offerts par l'intermédiaire de divers réseaux de distribution axés sur les services-conseils tels que les planificateurs financiers, les courtiers en placements, les banques et les sociétés d'assurance.

Tout placement dans un fonds commun de placement ou un FNB peut donner lieu à des commissions, des commissions de suivi, des frais de gestion, des frais de courtage et des charges. Veuillez lire le prospectus du fonds commun de placement ou du FNB avant d'investir, car il contient des renseignements détaillés sur le placement. Les fonds communs de placement et les FNB ne sont pas garantis. Leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment, et les investisseurs pourraient réaliser un profit ou subir une perte. Le rendement passé pourrait ou non être reproduit.

Par le passé, le bitcoin a fait preuve d'une grande volatilité. Toute stratégie de placement doit être évaluée en fonction des objectifs de placement et de la tolérance au risque de l'investisseur. Un placement dans ces fonds est considéré comme un placement à risque élevé.

**Pour plus d'information, veuillez communiquer avec :**

Chris Pepper

Vice-président, Affaires de la société

Fidelity Investments Canada s.r.i.

Bureau : 416 307-5388

Cellulaire : 416 795-7762

Courriel : [chris.pepper@fidelity.ca](mailto:chris.pepper@fidelity.ca)

Suivez-nous sur les médias sociaux @FidelityCanada



Liens connexes

<http://www.fidelity.ca>